

OBBS

Optimal Bank Board Structure (OBBS) Finding the Right Fit for All Stakeholders / Conseil d'Administration des banques : quelle est la structure optimale pour satisfaire les intérêts des actionnaires, des régulateurs et des créanciers ?

Du 18 janvier 2018 au 17 janvier 2023



Équipe :

- Responsable du projet : Laetitia LEPETIT (Univ. Limoges)
- Responsable pour TREE : Carole HARITCHABALET
- Chercheurs : Aldy Fariz ACHSANTA (LAPE), Thierno BARRY (LAPE), Amalia DI GIROLAMO (Univ. Birmingham), Isabelle DISTINGUIN (LAPE), Thu HA TRAN (LAPE), Florence LACHET-TOUYA, Jacques LE CACHEUX, Laetitia LEPETIT (LAPE), Emmanuelle NYS (LAPE), Amine TARAZI (LAPE), Henry TRAN (LAPE), Frank STROBEL (Univ. Birmingham)

Projet :

Le projet OBBS a pour but d'étudier quelle structure des conseils d'administration des banques peut contribuer à atteindre les résultats les plus efficaces pour la société en termes de performance, d'activité de prêt et de stabilité financière.

Pour cela, nous devons tenir compte du fait que les banques sont confrontées à une multitude de problèmes d'agence : outre le conflit classique entre initiés et actionnaires, il existe également des conflits d'agence entre déposants/débiteurs et actionnaires, ainsi que des conflits d'agence entre régulateurs et actionnaires. Une structure optimale du conseil d'administration d'une banque doit donc viser non seulement à servir les intérêts des actionnaires, mais aussi ceux des déposants, des détenteurs de créances et des autorités de réglementation. Le conseil d'administration d'une banque est considéré comme optimal du point de vue des actionnaires s'il permet de maximiser la valeur de la banque ; toutefois, pour les déposants, les détenteurs d'obligations et les autorités de réglementation, il doit en revanche décourager une prise de risque excessive.

La question de savoir ce qui constitue un conseil d'administration optimal pour les banques est restée largement sans réponse dans la littérature théorique et empirique existante. Le projet OBBS s'appuie sur un large éventail d'approches méthodologiques combinant des études théoriques, empiriques et expérimentales pour examiner de près plusieurs aspects d'une telle structure optimale des conseils d'administration. En particulier, notre analyse examine en détail les avantages potentiels pour les différents intervenants d'avoir une structure de conseil d'administration des banques comprenant des administrateurs liés aux actionnaires minoritaires, aux détenteurs de dettes ou aux organismes de réglementation. Nous nous attendons à ce que ces structures de conseil d'administration soient efficaces pour limiter l'expropriation des actionnaires minoritaires par des initiés, par exemple en accordant des prêts à des parties liées à des conditions favorables, et idéalement sans inciter les banques à prendre des risques excessifs. Dans l'ensemble, notre projet vise donc à mieux comprendre les défaillances potentielles de la gouvernance d'entreprise des

banques en proposant des solutions concrètes pour y remédier, et devrait nous permettre de mieux comprendre comment intégrer la structure des conseils d'administration dans les codes de gouvernance d'entreprise des banques en particulier, afin d'obtenir des résultats plus efficaces pour l'économie régionale/nationale et la société en général.

Commanditaire :



Partenaire :



Durée :

60 mois